Nos morts

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **93 (1942)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOS MORTS

† Guido Brugger, ingénieur forestier

De Comanesti, en Roumanie, nous est parvenu la nouvelle de la mort de l'ingénieur forestier suisse *Guido Brugger*, né en 1879 et originaire de Berlingen, dans le canton de Thurgovie. Ayant reçu en 1902 le diplôme de l'Ecole forestière de Zurich, il avait obtenu en 1903 le brevet d'éligibilité à un poste forestier supérieur. Le défunt occupa dans la suite plusieurs postes d'administrateur forestier en Suisse, en dernier lieu celui de Poschiavo, soit pendant la guerre mondiale de 1914 à 1918. A partir de cette dernière date, il entra au service d'une importante société suisse, créée pour exploitations forestières en Roumanie. C'est là-bas que la mort est venue le surprendre. Son incinération a eu lieu le 14 mars 1942, à Bucarest.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du procès-verbal de la séance du comité permanent, du 14 mars, à Zurich

1° *Mutations. Ont été admis comme sociétaires :*

MM. *Bieler Eugène,* ingénieur forestier, à Bonaduz,
Blatter Franz, garde forestier, à Meiringen,
Heusser Jakob, directeur de l'Ecole d'agriculture du Strickhof, à Zurich.

A démissionné : M. *Menn Hans,* à Zernez.

2° *Réunion annuelle 1942 :* Fribourg avait été choisi comme lieu de réunion. Mais les circonstances extraordinaires actuelles ne permettent pas de mettre à exécution le programme établi à cet effet par le comité local. Aussi bien, fut-il décidé de donner suite au vœu exprimé par ce dernier et de renvoyer, une fois encore, cette réunion en pays fribourgeois. L'assemblée aura lieu cette année à *Baden.* Pour le premier jour, il est prévu une séance administrative, suivie d'une conférence, et pour le jour suivant une excursion.

3° Il est pris connaissance du fait que le Département fédéral de l'Intérieur, donnant suite à une requête de la S. F. S., a adressé une circulaire aux gouvernements cantonaux, dans laquelle il est recommandé, pour tenir compte des conditions nouvelles de notre économie forestière, d'apporter les modifications désirables à l'organisation du service forestier et propres à l'améliorer.

4° L'inspecteur forestier *Ammon,* à Thoune, a fait parvenir au comité permanent une requête, dans laquelle il est question, entre autres, des inexactitudes (Entgleisungen) que l'on peut constater parfois, dans les organes de la presse, au sujet de l'économie forestière.